

[Imprimer](#)[Réinitialiser](#)

Réf : F15024.05

DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
DES TERRITOIRES (DDDT)
Centre administratif de la province Sud
(CAPS)
Artillerie - 6, route des Artifices
Baie de la Moselle
BP L1, 98849 Nouméa cedex

Tél. 20 34 00 - Fax 20 30 06
3dt.contact@province-sud.nc

FORMULAIRE DE DÉCLARATION AU TITRE DE LA RÉGLEMENTATION RELATIVE AUX ICPE

(Articles 414-1 et suivants du code de l'environnement de la province Sud)

ATTENTION

Dossier établi en un exemplaire papier accompagné d'une (1) version numérique à déposer contre récépissé de dépôt ou à envoyer par lettre recommandée avec accusé de réception
à l'attention de la présidente de l'Assemblée de province.

Direction du développement durable des territoires
Service de Gestion et de Préservation des Ressources (SGPR)
Centre administratif de la province Sud
Pour tout renseignement, contacter le SGPR
Tél : 20 34 00 Email : 3dt.contact@province-sud.nc

Tout dossier incomplet ne sera pas retenu.

La liste des pièces constitutives du dossier est disponible à la fin du présent formulaire (page 4).

CADRE RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION

Numéro de dossier : _____ Date de réception : _____ / _____ / _____

Déclaration jugée : Complète Incomplète

Inspecteur : _____

* EXPLOITATION CONCERNÉE : gratien d'Epouratiem gg E/H

LOCALISATION DE L'INSTALLATION

* Commune : Nouméa

* Zone PUD : _____

* N° rue / N° lot et nom lotissement : S me haccue la playne - Trianon -

* Références cadastrales : 648534-8813

* Coordonnées du centre de l'installation (RGNC 91-93, projection Lambert NC) :

X : _____ Y : _____

IDENTITÉ DU DÉCLARANT

Vous êtes un particulier

* Civilité : Madame Monsieur

* Nom de famille : _____ Nom de naissance : _____

* Prénom(s) : _____

* Nationalité : _____

* Qualité du déclarant : _____

Vous êtes une personne morale

* Raison sociale : SDC KALA

Dénomination commerciale : _____

* Forme juridique : Syndicat de Copropriété

* Adresse du siège social : 5, rue Lurcet la plagne, Trianon à Nouméa

* N° de Ridet N° RC N° RM N° RA : 1.582.683.001

Aucun numéro attribué

Représentant légal (signataire de la déclaration)

* Civilité : Madame Monsieur AGENCE GENERALE - Syndic

* Nom de famille : GONZALEZ Nom de naissance : _____

35, rue de l'Alma

BP 732 - 98845 Nouméa Cedex

Tél : 27 91 91 - Fax : 27 91 93

* Prénom(s) : Mireille

* Nationalité : Française

* Qualité du signataire : Gestionnaire de copropriétés

Responsable du suivi du dossier (si différent du signataire)

* Civilité : Madame Monsieur

* Nom de famille : _____ Nom de naissance : _____

* Prénom(s) : _____

* Fonction : _____

COORDONNÉES DU REPRÉSENTANT LÉGAL

AGENCE GENERALE - Syndic

* Adresse de correspondance : _____

35, rue de l'Alma

Complément d'adresse : _____

BP 732 - 98845 Nouméa Cedex

Boîte postale : _____

Tél : 27 91 91 - Fax : 27 91 93

Commune : _____

* Code postal et libellé : _____

* Pays : _____

* Téléphone (fixe et/ou mobile) : 29-91-64

* Courriel : mireille@agenegenerale.mc Fax : _____

COORDONNÉES DU RESPONSABLE DU SUIVI DU DOSSIER (si différent du signataire)

* Adresse de correspondance : _____

Complément d'adresse : _____

Boîte postale : _____

* Commune : _____

* Code postal et libellé : _____

* Pays : _____

* Téléphone (fixe et/ou mobile) : _____

Fax : _____

* Courriel : _____

Fax : _____

Direction du développement durable des

territoires (DDDT)

6, route des Artifices

BP L1, 98849 Nouméa cedex

Tel : 20 34 00 - Fax 20 30 06

3dt.contact@province-sud.nc

* ACTIVITÉ FAISANT L'OBJET DE LA DÉCLARATION

Nature et volume des activités	Rubrique de la nomenclature associée	Classement
STEP 89 E/M	2753-B	D

INFORMATIONS IMPORTANTES

- Si la présidente de l'assemblée de province ou son représentant estime que l'installation projetée ne figure pas dans la nomenclature des installations classées ou relève du régime de l'autorisation ou de l'autorisation simplifiée, elle en avise l'intéressé.
- Si elle estime que la déclaration est, en la forme, irrégulière ou incomplète, la présidente de l'assemblée de province invite le déclarant à régulariser ou à compléter sa déclaration dans un délai qu'elle fixe.
À défaut de régularisation dans ce délai, qui peut être éventuellement prolongé, il n'est pas donné suite à la déclaration.

FINALISATION DE LA DÉCLARATION

*J'accepte que la décision de l'administration et les courriers susceptibles de m'être adressés dans le cadre de l'instruction de ma déclaration (demande de compléments, récépissé de déclaration...) me soient notifiés par voie électronique à
l'adresse mail suivante _____ 35, rue de l'Alma
et m'engage à transmettre un accusé de réception électronique ainsi qu'un accusé de réception
BP 732 - 98845 Nouméa Cedex
Tél : 27 91 91 - Fax : 27 91 93

Oui Non

✓ J'atteste avoir pris connaissance des pièces constitutives du dossier énumérées en page 4 du présent formulaire.

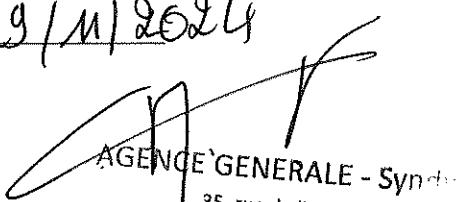
* Fait à Nouméa

, le (jj/mm/aaaa)

29/11/2024

* Signature du déclarant :

Insérer une signature



AGENCE GENERALE - Synchro
35, rue de l'Alma
BP 732 - 98845 Nouméa Cedex
Tél : 27 91 91 - Fax : 27 91 93

Toute déclaration fausse ou mensongère est passible des peines prévues par l'article 441-7 du code pénal (un an d'emprisonnement et 1 789 900 F d'amende)

*Champs obligatoires

Direction du développement durable des territoires (DDDT)
6, route des Artifices
BP L1, 98849 Nouméa cedex
Tel : 20 34 00 – Fax 20 30 06
3dt.contact@province-sud.nc

Envoyer

PIÈCES CONSTITUTIVES DU DOSSIER

À fournir en 1 exemplaire papier et 1 exemplaire numérique

Attention : Les cartes et plans en version numérique doivent être exploitables par le système d'information géographique provincial (système RGNC 91-93 projection Lambert NC)

- Formulaire de déclaration dûment complété
- Soit un extrait du K-bis de moins de 6 mois soit un justificatif de moins de 6 mois d'inscription au registre du commerce ou de l'agriculture, ou au répertoire des métiers ou identification des entreprises et établissements de Nouvelle-Calédonie (RIDET) (à fournir en outre au format numérique)
- Un justificatif des pouvoirs du signataire
- Un plan orienté à l'échelle appropriée sur lequel sont indiqués l'emplacement de l'installation projetée, et dans un rayon de 100 mètres, l'occupation du sol, les activités et la vocation des bâtiments, les établissements recevant du public, les voies de communication, les hydrants (PI ou BI), les plans d'eau et les cours d'eau.
- Un plan de situation orienté et légendé, à l'échelle appropriée avec indication des zones de stockage, des moyens de lutte contre l'incendie de l'établissement, de l'assainissement lié à l'établissement (tracés des réseaux et ouvrages de traitement des effluents, avec mention du type de traitement et du dimensionnement et indication de la connexion à une station d'épuration ou au milieu naturel).

Dans le cas d'un élevage ou d'un ouvrage de traitement et d'épuration des eaux résiduaires domestiques ou assimilées

- Un plan d'épandage lorsque les effluents de l'élevage ou les boues de l'ouvrage de traitement et d'épuration sont voués à être épandus.